

Fluidifier la circulation  
cet été

p. 4



Travaux

p. 6



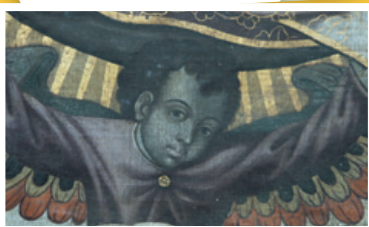
Règlementation  
sur le bruit

p. 8



Notre Dame  
de Guadalupe

p. 9



## Bel été à tous !





## L'Édito de la Maire

Chères et chers Roscovites,

Voilà un an que la nouvelle équipe municipale est entrée en fonction. Une première année particulière pour les nouveaux élus, marquée dès son début par les mesures sanitaires liées à la pandémie, avec les contraintes et les adaptations nécessaires, tant dans la gestion courante de la commune, que dans la mise en place de notre programme. Les habitudes ont été bouleversées, avec de lourdes conséquences pour beaucoup et nous avons pu constater l'esprit de solidarité entre les habitants, notamment envers nos anciens et les personnes plus vulnérables.

Certains des éléments de notre programme ont déjà été réalisés ou sont en cours, nos engagements seront tenus. Nous vous présenterons un premier bilan dans le prochain bulletin municipal. Nos projets de démocratie participative n'ont pas pu se mettre en place comme nous le souhaitions, nous espérons pouvoir démarrer les réunions publiques thématiques et les rencontres de quartier dès la rentrée. En attendant, des questionnaires ont été proposés, des boîtes à suggestions installées dans divers lieux, nous avons plusieurs fois rencontré les acteurs économiques locaux et les associations. Nombre d'entre vous sont venus à nos permanences, et des échanges ont également eu lieu au fil des rencontres ou lors des rendez-vous, pour certains à leur domicile si cela était nécessaire.

Les élus et les services, les associations, les restaurateurs et les commerçants, ont œuvré et préparé l'été dans le but d'offrir aux Roscovites et aux estivants une saison animée et festive autant que possible. Plus que jamais, notre soutien aux activités économiques locales est essentiel.

À l'issue de cette première année je souhaite remercier tous les conseillers municipaux, l'ensemble des services communaux et les Roscovites qui s'engagent pour le mieux vivre ensemble dans le respect de l'intérêt général.

Avec la reprise progressive des activités, des sorties et des festivités, chacun peut réaliser l'importance de se retrouver, et combien cela a manqué.

Mon équipe et moi-même souhaitons à toutes et tous un bon été de détente et de convivialité !

**Odile Thubert Montagne**

Maire de Roscoff

**Directrice de la publication** : Odile Thubert Montagne

**Rédaction** : Service Communication

**Crédit photos** : Mairie de Roscoff, A. Lamoureux

**Création de la maquette, réalisation et impression** :  
Imprimerie de Bretagne



*Roskoadezed kaezh, Roskoiz kaezh,*

*Bloaz zo en doa kemeret skipailh an ti-kê e garg. Ur bloavezh kentañ dibar-kenañ evit an dilennidi nevez. Merket e oa bet ar bloavezh-se kerkent hag an deroù anezhañ gant an diarbennoù yec'hedel liammet ouzh ar bandemiezh, gant ar rediennoù hag an azasadurioù a oa bet ezhomm d'ober, ken evit merañ ar gumun, ken evit sevel hor programm. Trubuilhet eo bet hor boazioù, gant efedoù bras evit kalz ac'hanomp ha gallet hon eus gwelet ar spered a gengred a zo bet etre an dud, dreist-holl e-keñver hon tud kozh hag an dud wanañ.*

*Lod eus elfennoù hor programm zo bet kaset da benn dija pe zo war ar stern, derc'hel a reomp d'hor promesaoù. Kinnig a raimp ur bilañs kentañ deoc'h en hor c'hannadig-kêr. N'hon eus ket gallet seveniñ hor raktresoù demokratezh-perzhiañ evel m'hor boa c'hoant. Emichañs e challimp stagañ gant an emvodoù foran tematek hag an emgavioù er c'harterioù kerkent hag an distro-skol. Da c'hortoz, goulennaouegoù zo bet kinniget, boestoù kinnigoù zo bet staliet e lec'hioù a bep seurt, kejet hon eus meur a wech gant obererien ekonomikel ar gumun hag ar c'hevredigezhioù. Kalz ac'hanoc'h zo deuet d'hor burevioù-pad, hag eskemmoù dre gomz zo bet a-hed ar c'hejadennoù pe e-pad an emgavioù, lod anezho en ho ti pa oa ezhomm.*

*An dilennidi hag ar servijoù, ar c'hevredigezhioù, ar bretiourien hag ar genwerzherien, o deus labouret ha prientet an hañv evit kinnig da dud Rosko ha d'an hañvourien un hañvezh leun a virvilh ha festus kement ha ma c'haller. Muioc'h eget biskoazh, pouezus eo hor skoazell d'an obererezhioù ekonomikel lec'hel.*

*Goude ar bloavezh kentañ-se em eus c'hoant da lavaret trugarez d'an holl guzulierien-kêr, da servijoù ar gumun ha d'an dud eus Rosko en em laka d'ober traoù evit bevañ gwelloc'h asambles en ur zoujañ da vad an holl.*

*Gant an obererezhioù, ar pourmenadennoù hag ar gouelioù a adkrog tamm-ha-tamm e c'hall pep hini kompren pegen pouezus eo ar bevañ asambles hag an hegarated, ha pegement a ziouer zo bet eus kement-se. Va skipailh ha me a het deoc'h-holl un hañvezh mat leun a ziskuizh hag a blijadur !*

**Odile Thubert Montagne**

Maerez Rosko

Madame la Maire et l'équipe municipale ont le plaisir de vous convier à une **réunion publique le vendredi 24 septembre 2021 à 20h00 à l'Espace Mathurin Méheut** (quartier de la Gare - Roscoff) afin de vous rencontrer et d'échanger après cette première année de mandat.

*Cet événement reste conditionné par l'évolution de la crise sanitaire.*

**Tirage** : 2800 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : [www.roscoff.bzh](http://www.roscoff.bzh)

 [facebook.com/VilleRoscoff](https://facebook.com/VilleRoscoff)

 [twitter.com/VilleRoscoff](https://twitter.com/VilleRoscoff)



# RETOUR en images



▲ Mars 2021

## Ateliers jardinage dans les écoles

Dans le cadre des ateliers jardinage proposés par le service des espaces verts de la ville de Roscoff, les élèves des deux écoles se sont rendus aux serres municipales de Roscoff pour pratiquer une activité de semis de fleurs et de légumes.



▲ 20 mai 2021

## Le Pavillon Bleu flotte à Roch'Kroum

Pour la 13<sup>ème</sup> fois, la plage de Roch'Kroum à Roscoff a été labellisée Pavillon Bleu. Cette distinction récompense les communes qui s'attachent à mettre en place des politiques pour préserver leur environnement. Le jury a apprécié la constitution de l'inventaire de la biodiversité communale et le nettoyage manuel raisonné de la plage.



▲ Mai 2021

## Atelier tonte pour les enfants au jardin Louis Kerdilès

Les élèves des deux écoles sont allés à la rencontre des Tontons Tondeurs au jardin Louis Kerdilès. Chris Beyer et Stéphane Bars, responsable des espaces verts ont animé un atelier tonte. Ils ont également sensibilisé les enfants au respect de la biodiversité.



▲ 8 mai 2021

## Commémoration du 8 mai 1945

Compte tenu de l'état sanitaire et selon les directives préfectorales, la commémoration du 8 mai à Roscoff a été célébrée en comité restreint en présence de Madame Odile Thubert Montagne, Maire; Madame Claudine Alanore et Monsieur Michel Autret, adjoints, et des membres de l'Union Nationale des Combattants : Messieurs Jacques Guivarch, Louis Clédic et les porte-drapeaux, Alain Guyader et Gaston Grosjean.

▼ 24 juin 2021

## Accueil de Madame l'Ambassadeur d'Irlande

À l'occasion de la récente ouverture de lignes de transport maritime entre l'Irlande et la Bretagne par Brittany Ferries, S.E. Patricia O'Brien, Ambassadeur d'Irlande en France, a effectué un déplacement dans le Finistère les 24 et 25 juin 2021. À l'heure de l'Après-Brexit, cette visite s'est inscrite dans le renforcement souhaité des liens économiques et culturels entre l'Irlande et la Bretagne. À cette occasion, Odile Thubert Montagne, Maire de Roscoff et Jean-Marc Roué, Président de Brittany Ferries, ont présenté le territoire et ses forces économiques à Madame l'Ambassadeur.



◀ Juin 2021

## Piste cyclable : installation de barrières de sécurité

Les problèmes de sécurisation de la piste cyclable (deuxième tranche) ont été résolus avant l'été. La municipalité a installé des barrières de sécurité en bois le long de la piste cyclable afin d'éviter les chutes des cyclistes en contrebas.



## Objectif été 2021

# Faciliter les déplacements et fluidifier la circulation

Afin de faciliter les déplacements de tous cet été et rendre plus agréable la déambulation des piétons, la municipalité a mis en place de nouvelles actions pour fluidifier la circulation et le stationnement, mais aussi sécuriser les secteurs piétonniers.



L'accès est piétonnier entre les cafés, aucun véhicule n'est autorisé à circuler durant l'été.

### Un nouveau secteur piétonnier pour l'été

Après la mise en pratique et une meilleure signalisation de la zone 20 en centre-ville en 2020, la municipalité, en concertation avec les commerçants et les riverains concernés, a effectué quelques aménagements afin que le quai Parmentier soit piétonnier du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2021. Les véhicules venant par la rue Gambetta tournent obligatoirement rue des Johnnies vers le parking Célestin Seité. La circulation dans la rue des Johnnies s'effectue en sens unique. Seuls les véhicules des riverains, de collecte des ordures ménagères, de livraisons, des forces de l'ordre et des secours sont autorisés à circuler en double sens.

Au niveau du parking Célestin Seité, un nouvel aménagement vient d'être réalisé. Pour faciliter la circulation et le retour des véhicules vers la rue Albert de Mun, une nouvelle entrée a été créée.



La circulation dans la rue des Johnnies s'effectue en sens unique.

### Les véhicules de plus de 3.5 T interdits dans l'hypercentre après 10h00

Pour une meilleure organisation des livraisons dans l'hypercentre et dans le but de fluidifier la circulation, les élus ont également souhaité réguler l'accès pour les véhicules dont le tonnage excède 3,5 tonnes. Les livraisons par ces véhicules ne seront autorisées que de 6h00 à 10h00 du matin entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août.

### Un nouveau parking payant rue Victor Hugo

**Du 15 juin au 15 septembre, de 9h à 19h**, le stationnement est payant sur le quai d'Auxerre, le quai Charles de Gaulle et le parking Célestin Seité. Le parking devant l'ancienne clinique Kerléna, rue Victor Hugo, devient également payant. Les usagers disposent d'une demi-heure gratuite. Le stationnement est gratuit pendant 12h00 pour les personnes dotées d'une carte de stationnement pour personnes handicapées. Ces dernières doivent toutefois prendre un ticket gratuit de 30 minutes à l'horodateur.

Attention, si vous n'avez pas payé le stationnement ou dépassé la durée payée, l'agent contrôleur émet une amende nommée FPS (forfait post stationnement). Vous disposez alors de 72h pour payer ce FPS sur un horodateur situé à Roscoff. Au-delà, vous devez attendre de recevoir l'avis de paiement du FPS par courrier (adresse du propriétaire sur la carte grise du véhicule) afin d'effectuer un télépaiement en suivant les indications fournies. D'autres modes de paiement sont précisés sur l'avis reçu par la poste.

#### Parkings gratuits :

- Salle Polyvalente - Lagadennou
- Gare de Roscoff
- Cimetière de Kermenguy
- Parking du Laber (jardin Louis Kerdilès)
- Parking de Keraison (stade de foot)

#### Stationnement zone bleue :

La zone bleue s'applique tout au long de l'année 7 j/7 de 9h à 19h. Le stationnement est gratuit pendant 1h30. Des disques de stationnement sont à votre disposition gratuitement en mairie et à l'office du tourisme.

**Renseignements : Police Municipale – 02 98 19 33 74**

## Navettes gratuites Roskobus

# Un nouveau parking relais et un nouvel arrêt

Les Roskobus, navettes estivales gratuites circulent jusqu'au 22 août tous les jours de 9h à 20h30.

### Un nouveau parking relais

L'arrêt "Le Laber" se situe dorénavant devant le parking du jardin Louis Kerdilès, aménagé afin de servir de parking-relais gratuit pendant l'été. Pour rappel, les usagers peuvent stationner leur véhicule sur d'autres parkings-relais de la ville : au cimetière

de Kermenguy, à la salle polyvalente et à Keraison (stade de foot). Un nouvel arrêt a été ajouté au circuit à l'intersection rue de Bir-Hakeim / rue du Docteur Bagot devant le petit jardin.

#### Où est mon bus ?

#### Facile avec Zenbus !

Via l'application gratuite Zenbus, disponible sur Google Play et App Store, il est désormais possible de suivre le trajet

des Roskobus en temps réel ! L'utilisateur peut connaître à la minute près l'arrivée du bus. Grâce à cette application, la ville de Roscoff peut également communiquer grâce à des envois de notifications pour signaler par exemple un problème sur la ligne ou encore faire part de son actualité estivale.

**Dépliants horaires disponibles à l'office de tourisme et en mairie**

**Renseignements :  
Mairie de Roscoff – 02 98 24 43 00**

## Proposer vos idées grâce aux boîtes à suggestions

Afin de favoriser l'expression des Roscovites et leur participation à la vie de la commune, la ville a mis en place un nouvel outil de communication : des boîtes à suggestions installées dans différents quartiers.

Les habitants sont invités à y déposer leurs idées pour améliorer le quotidien ou le cadre de vie, émettre des observations et proposer des projets.

Pour des questions plus personnelles, les habitants sont conviés à rencontrer les élus lors de leurs permanences en mairie ou de leur écrire via le formulaire de contact du site de la ville.

Les idées et suggestions seront ensuite discutées avec les habitants.

### Quatre boîtes à suggestions sont installées :

- à la salle polyvalente – complexe sportif Lagadennou,
- à l'espace Mathurin Méheut,
- au Laber (parking du Kfé),
- au parking du stade de foot à Keraison.

Il est également possible de déposer un courrier dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville. D'autres boîtes pourront être installées ultérieurement dans d'autres lieux.

**Renseignement : Ville de Roscoff - 02 98 24 43 00**



Déposer vos idées et suggestions dans les boîtes à lettres prévues à cet effet

## Un cinquième bac à marée installé



Marcel Séité, agent des services techniques a installé un 5<sup>ème</sup> bac à marée, plage du Ruguel

Un cinquième bac à marée a été installé à Roscoff, plage du Ruguel. Il s'ajoute aux quatre autres déjà positionnés sur les plages de la Grande Grève, de Traon Erch, de Groa Rouz et sur la jetée de Pen Ar Vil.

Ces grands bacs de bois, qui ont été réalisés par le service de menuiserie de la ville à partir de matériaux de récupération, sont destinés à recueillir tous les déchets rejetés par la mer au cours des marées.

La ville invite chaque promeneur à « devenir acteur de la propreté des plages et à veiller à la préservation des écosystèmes marins ».

Une multitude de déchets sont concernés : cordage, plastique, ferraille, textile ou micro-déchets. Un panneau d'information, présentant les différents déchets à déposer et ceux qui ne sont pas concernés par le dispositif, est installé sur chaque bac.

Il est interdit de déposer, notamment, les sacs de poubelles ménagères ou de la nourriture. Les déchets récoltés seront triés par les services techniques de la ville.

### Vieux Port : renouvellement de la DSP

La Région Bretagne est propriétaire du vieux port de Roscoff depuis 2017 et la ville de Roscoff en est gestionnaire jusqu'à présent. La délégation de service public à de nouveau été mise en concurrence cette année. La ville a candidaté pour en conserver la gestion à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 pour une durée de 10 ans. La Région Bretagne annoncera en fin d'année le candidat sélectionné.

### Entretien des plongeurs extérieurs



Les plongeurs situés plage de la Grande Grève et de Traon Erch ont été démontés au printemps pour une révision. Altérée par l'eau de mer, la structure métallique du plongeur de la Grande Grève a été changée. Le plancher de celui de Traon Erch a quant à lui été remplacé. Les deux plongeurs ont également reçu un nettoyage haute pression. La ville rappelle que l'accès aux plongeurs est interdit avant que la mer ait atteint le premier plancher.

## Route de Perharidy : aménagement finalisé

Les travaux de voirie et la création de la chaucidou se sont achevés avant l'été, route de Perharidy.

Les travaux engagés en septembre 2020, route de Perharidy, sont terminés. Une chaucidou adaptée aux circulations douces permet de faire cohabiter sur les routes, particulièrement étroites, cyclistes et automobilistes.

Les véhicules motorisés rouleront désormais sur une voie centrale unique, à une vitesse limitée à 30 km/h, et devront se déporter sur les bandes cyclables pour croiser un autre véhicule, tout en laissant la priorité aux cyclistes. Les piétons disposent quant à eux d'un trottoir d'1,50 m pour cheminer en toute sécurité. Ce dispositif Chaucidou, déployé sur 500 à 600 mètres linéaires, a été prolongé jusqu'au carrefour du Laber, en accord avec Santec, cette voie communale étant en limite des deux communes. La ville de Roscoff a profité de ce chantier de voirie pour inclure dans le budget (243 546 € HT) des travaux d'effacement du réseau téléphonique, de remplacement de canalisations d'assainissement et de reprises sur le réseau d'eau potable et l'éclairage public.



La chaucidou permet de faire cohabiter sur cet axe, cyclistes et automobilistes.

## Pistes cyclables

### Un aménagement qui se poursuit vers Saint-Pol-de-Léon

Les travaux d'aménagement de la troisième tranche de la piste cyclable sur la section entre le rond-point Bonne Nouvelle et le rond-point vers Saint-Pol-de-Léon (RD 58 - rue de Roscoff) ont débuté à la mi-mars.

Après la reprise des branchements d'eau et le remplacement de vannes par l'entreprise Lagadec au mois de mars, les travaux d'effacement du réseau basse tension et téléphonique réalisés par la STEPP ont débuté en mai.

Les travaux d'aménagement de la piste cyclable débuteront début septembre pour une durée de quatre mois. Les poteaux

téléphoniques et béton (pour la basse tension) seront déposés pour la fin septembre 2021.

**Le montant total des travaux est de 498 923 € H.T.**

La ville de Roscoff a bénéficié d'une subvention de la part de l'État d'un montant total de 80 000 €.

### Une signalisation au sol plus visible

Durant le mois de mai, la commune a amélioré la signalisation routière au sol dans le centre-ville de Roscoff pour sécuriser la circulation piétonne. Les bandes de passage piétons tout comme les bandes de parking ont été renouvelées à divers endroits du centre-ville. Des logos piétons et des logos zone 30 ont été créés dans plusieurs rues. La circulation des piétons a également été sécurisée Boulevard Sainte-Barbe et à l'angle de la rue Marquise de Kergariou.



### Aménagement de voirie : rue Michel Kerbiriou

Des travaux de réfection de voirie et de remise à neuf du réseau d'eaux pluviales se sont déroulés rue Michel Kerbiriou (du n°6 au n°28) durant le mois de juin. Un plateau ralentisseur a été installé et des places de stationnement ont été créées sur l'un des accotements de la rue. Le montant des travaux s'élève à 59 818 € H.T.



## Vos avis sur le Roscoff infos

En début d'année, le numéro 58 du Roscoff infos vous a proposé de participer à une enquête pour connaître vos habitudes de lecture et vos attentes. 77 personnes ont répondu, 22 sur papier et 55 par messagerie.

Les réponses émanent de 34 personnes en activité, 32 retraités et un étudiant, les trois quarts ont plus de quarante ans. Les remarques sont plutôt positives sur le bulletin actuel ; concernant la distribution dans les boîtes aux lettres, 18 personnes signalent toutefois ne pas le recevoir régulièrement. L'aspect général est considéré comme bon, la couverture jugée attractive, les textes, les photos conviennent à 85% des personnes, les trois quarts disent lire le bulletin en entier, les autres seulement certains articles. Le nom Roscoff infos semble convenir, 3 personnes proposent Rosko infos ou Rosko info. Les commentaires proposent : « un feuillet détachable dans le premier exemplaire de l'année avec les numéros utiles Santé - Transports - Permanences Mairie », « voir les horaires des services (mairie, bibliothèque avec les actus, déchèterie) ainsi qu'un rappel des numéros utiles (pompiers...) ». Certains le lisent en ligne et proposent de s'en tenir à une version numérique : « Faites

des économies et faites plaisir à la planète, version papier uniquement pour les lecteurs qui le veulent », tandis que d'autres notent que « rien ne vaut le papier pour retrouver un article ».

Plusieurs lecteurs souhaitent recevoir plus d'informations de la part de la commune et regrettent que les quotidiens régionaux n'accordent pas assez de place à Roscoff.

### Votre avis sur le Roscoff Infos

Suite aux souhaits émis par certains sur la qualité du papier ou encore la police de caractère, la ville propose pour ce bulletin n° 60 une impression sur un papier mat issu de pâtes produites à partir de forêts gérées durablement mais aussi une écriture plus contrastée, plus grande pour privilégier une clarté de lecture. La ville attend vos avis, les boîtes à suggestions sont à votre disposition pour cela aussi.



## Clôtures et haies végétales



Le service Urbanisme reçoit de plus en plus de demandes d'autorisation pour la pose de clôtures rigides en remplacement de haies végétales existantes. Certes ces clôtures sont plus faciles d'entretien, et la difficulté pour certaines personnes à maintenir leur haie en bon état est réelle, mais la perte progressive des haies arbustives impacte fortement notre

écosystème. Les haies jouent un rôle très important en termes d'agronomie, de climat, de paysage et de protection des eaux et des sols. De plus, elles servent d'abri aux insectes pollinisateurs et de refuge pour les oiseaux.

Il est recommandé aux habitants de privilégier autant que possible la conservation des haies végétales et des murets en pierre qui les accompagnent souvent, cela participe à la préservation de notre patrimoine naturel et environnemental, et à l'harmonie de nos paysages.

Il existe de nombreuses espèces de haies arbustives faciles d'entretien. Le service des espaces verts de la ville est à la disposition de habitants pour des conseils si besoin. Nous rappelons que les haies privatives ne doivent pas dépasser sur l'espace public et doivent être taillées par les occupants au droit de la propriété, ceci afin de ne pas gêner le passage des piétons, vélos, poussettes et fauteuils roulants.

Le service Urbanisme rappelle que toute implantation nouvelle ou remplacement de clôture nécessite obligatoirement le dépôt d'une déclaration préalable en mairie. Il est conseillé de consulter le service préalablement à un achat ou à la signature d'un devis, afin de ne pas avoir la mauvaise surprise d'un refus suite au dépôt du dossier. Pour plus de précisions sur les règles d'urbanisme dans votre secteur, le PLU est disponible sur le site de la ville : <https://www.roscoff.fr/-Le-PLU-.html>

**Renseignements : service urbanisme - 02 98 24 43 00 - [urbanisme.mairie@roscoff.fr](mailto:urbanisme.mairie@roscoff.fr)**



### Le logo de la ville déposé à l'INPI

Créé il y a de nombreuses années, le logo de notre ville n'était plus protégé depuis longtemps. La municipalité vient de renouveler le dépôt du logo de la ville de Roscoff auprès de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI). En déposant sa "marque", la ville protège ainsi l'usage de son logo et de son slogan "la mer au futur", et conserve un droit de regard sur son utilisation par des tiers, obligatoirement soumise à autorisation.

### Du nouveau sur les réseaux sociaux !

La bibliothèque de Roscoff et la Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff sont désormais sur Facebook et Instagram. De belles photos, des conseils, des idées, des instantanés du quotidien... n'hésitez pas à les suivre sur @Médiathèque de Roscoff et @Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff

# Trophée Zéro Phyto : Roscoff récompensée en 2021

La commune de Roscoff s'est engagée il y a plusieurs années à bannir définitivement l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces verts. La région Bretagne a donc félicité la ville pour cette initiative et lui a décerné le prix 2021 « Zéro phyto ».

## Le zéro phyto à Roscoff : un travail de longue haleine

Depuis 2010, la ville de Roscoff n'utilise plus de produits phytosanitaires sur le domaine public.

L'abandon des produits chimiques a nécessité la formation des agents qui assurent l'entretien des espaces verts (jardins publics, voiries, cimetière et terrains de sport), l'adoption de nouvelles méthodes de gestion et l'adaptation du matériel.



Odile Thubert Montagne, Maire et Véronique Croguennec, conseillère déléguée à l'environnement ont félicité l'ensemble des agents du service des espaces verts pour leur engagement dans le zéro phyto

Les cimetières ont été en partie enherbés pour éviter tout recours à des pesticides. Le gazon planté est une variété à pousse lente (quelques tontes par an). Le terrain de sport a reçu lui aussi un traitement particulier.

L'aménagement et le fleurissement des espaces ont été revus. Le fleurissement annuel a été remplacé par un fleurissement de vivaces. La place faite au végétal est plus large sans pour autant signifier un manque d'entretien. Certaines espèces ne sont donc plus fauchées sur l'espace public. Un plan de gestion différenciée des espaces complète le dispositif.

## Un engagement collectif

Les interdictions d'usage de pesticides dans les lieux de vie comme les jardins des copropriétés, les parcs privés, les cimetières ou les campings seront étendues à partir du 1er juillet 2022. La loi interdit déjà, depuis 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques par les collectivités et depuis janvier 2019, pour les particuliers, qui ne peuvent utiliser que des produits d'origine naturelle.

**Rens. Mairie de Roscoff - service des espaces verts - 06 72 00 53 63**

## Une "mini-forêt" plantée à l'automne 2021

L'association Ekorrigans a signé une convention avec la mairie de Roscoff afin de valider la mise à disposition d'une partie d'un terrain communal de 200 m<sup>2</sup> à Sainte-Barbe. Il accueillera les 800 plants de la future "mini-forêt", qui seront mis en terre en novembre 2021.

L'importance des arbres pour notre environnement n'est plus à démontrer. La ville de Roscoff et l'association Ekorrigans ont signé fin mars une convention qui précise les modalités de mise à disposition d'un terrain de 200 m<sup>2</sup> sur une parcelle située à Sainte-Barbe. Il accueillera une « mini-forêt » biodiversifiée.

Le projet consiste à favoriser les espèces natives avec une plantation serrée : quatre arbres au mètre carré.

## Plantations en novembre 2021

Les plantations seront effectuées en novembre 2021 par les bénévoles de l'association en collaboration avec les deux écoles roscovites et le collège Suscinio de Morlaix. Un espace pédagogique sera créé sur le site qui borde le sentier de grande randonnée. La ville assurera la protection des plantations les premières années par un petit grillage.



Odile Thubert-Montagne, maire, et Aurore Clément, présidente d'Ekorrigans, ont signé la convention en présence d'Hannah Lewis (à gauche) et de Véronique Croguennec, conseillère déléguée aux pratiques écologiques.

## Nuisances sonores : pensez au voisinage



Les activités personnelles liées au jardinage ou au bricolage peuvent induire des nuisances sonores pouvant porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Les particuliers sont tenus de respecter les conditions relatives aux activités domestiques. En effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. De même, les bruits émanant d'habitation ou de leur dépendance sont du ressort des occupants des lieux. Toutes les précautions doivent être prises pour que le voisinage ne soit pas troublé par des appareils sonores, des appareils ménagers, des instruments de musique...

(Selon l'Arrêté N°2012-0244 du 1<sup>er</sup> mars 2012 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Finistère).



## Notre-Dame de Guadalupe

En 2006, Bernard Beaulien, Michel Cabioch et Jean-Paul Coz avaient réalisé un recensement des objets religieux. Grâce à cet inventaire, un groupe a débuté un travail sur trois tableaux : *la Donation du Rosaire, la Bonne mort et Notre-Dame de Guadalupe*. Si vous souhaitez participer à ce groupe de travail, merci d'adresser votre demande en mairie à l'attention de Mme Alanore ou Mme Guillou-Beuzit.

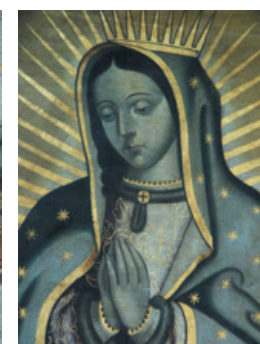
Ce tableau curieux représente Marie, auréolée de nombreux rayons dorés, au manteau étoilé, debout sur un croissant de lune soutenu par un ange.

Le culte de Notre-Dame de Guadalupe est né en Espagne à Guadalupe dans la province de Caceres, au sud-ouest de Madrid, au début du 14<sup>e</sup> siècle, quand un berger Gil Cordero a trouvé une statue de la Vierge en bois noir, cachée lors des invasions arabes.

Aujourd'hui on associe plutôt Notre-Dame de Guadalupe au Mexique, car l'histoire se répète : en 1531, la Vierge apparaît sous les mêmes traits à un Mexicain, du nom de Juan Diego. Depuis 1999, elle est la Patronne des Amériques.

Lors de la restauration en 2008, Catherine Ruel et Kiriaki Tsemeloglou, de Nantes ont daté le tableau du 18<sup>e</sup> siècle, la base Palissy du ministère de la Culture le date à juste titre du 17<sup>e</sup> siècle car dès 1695 est mentionné un autel de Notre-Dame de Guadalupe, dans le compte de la fabrique de l'église de Croas-Batz, autel latéral vraisemblablement lié à l'arrivée du tableau à Roscoff : « trois écus neuf, c'est-à-dire 10 livres 16 sols, pour les gradins de l'autel de Notre-Dame de Guadalupe - pour 17 aunes et demi de Bretagne pour faire des nappes pour le grand autel et deux pour l'autel de Notre-Dame de Guadalupe à 20 sols l'Aulne ... 17 livres 10 sols » (Arch. dép. Finistère, 233 G 22). Il est fort probable que la toile provienne d'Espagne, le commerce entre Roscoff et les ports de Séville et Cadix était florissant à cette époque mais nous n'avons pas trace d'un quelconque don et le tableau ne figure pas dans les inventaires anciens.

En 1634, est édiflée une chapelle dédiée à Saint-Joseph, à l'emplacement où était sans doute prévu un porche sud. Le tableau est alors placé au-dessus de l'autel au centre du retable actuel des albâtres. Au 19<sup>e</sup> siècle, il est encadré par deux statues de bois, du Sacré-Cœur et de saint Joseph. En 1963, la chapelle devient la



monstrance des albâtres. Le tableau de Notre-Dame de Guadalupe est alors fixé sur le mur est de la chapelle des Agonisants. Depuis 2015, il est à droite de la chapelle Saint-Joseph.

Le tableau de Roscoff est le plus ancien des tableaux représentant Notre-Dame de Guadalupe en France. La peinture à l'huile sur parchemin, dans l'église du Saint-Sépulcre à Abbeville, est datée du premier quart du 18<sup>e</sup> siècle, probablement d'origine mexicaine, donnée par un jésuite à sa sœur. Le tableau de l'église Saint-Éloi à Mailhoc (Tarn) est sans doute du 18<sup>e</sup> siècle et celui de l'église Notre-Dame du Chapelet à Bordeaux du 19<sup>e</sup> siècle.



Owen, guide SPREV pour le mois de juillet à Roscoff a été accueilli par Dany Guillou-Beuzit, Claudine Alanore et Madame la Maire.

## Visitez l'église cet été

La municipalité a sollicité l'association SPREV (Sauvegarde du Patrimoine Religieux En Vie) pour l'été 2021. Des guides de cette association proposent des visites de l'église en juillet et août. Dany Guillou-Beuzit est la référente de la commune auprès de la SPREV et assurera un complément de formation des guides avec Catherine Labourdette, autrefois guide à Saint-Pol-de-Léon et Roscoff.

## Enquête sur les activités des 10-15 ans

Dans le but de proposer des activités sportives et culturelles aux jeunes Roscovites, une enquête a été lancée pendant le mois d'avril afin de connaître les pratiques des jeunes de 10 à 15 ans à Roscoff.

De nombreuses activités sportives sont pratiquées par les jeunes : football, tennis, roller, volley, escalade, skate, surf, handball, judo, twirling... Ils apprécient également

les activités artistiques tels que le cirque, le théâtre ou encore la pratique d'instruments de musique.

Ces activités sont pratiquées le mercredi et le week-end, dans les clubs du territoire.

Les résultats du questionnaire ont indiqué un désir de découvrir de nouvelles activités (escalade, skate, city park, ...).

Sophie Cornily, adjointe à l'enfance, et André Morvan, conseiller délégué au sport et à la jeunesse, ont pris connaissance de ces souhaits et vont travailler avec le Conseil Municipal Enfants et le Conseil Municipal Jeunes pour proposer de nouvelles actions.



## Conseil Municipal Jeunes : installation en septembre

Le Conseil Municipal Jeunes sera créé à la prochaine rentrée scolaire pour représenter les jeunes de Roscoff âgés de 10 à 15 ans. Ce conseil sera une continuité du Conseil Municipal Enfants. Quelques jeunes se sont déjà

portés candidats mais il reste encore des places. La commune lance donc un appel aux jeunes adolescents qui ont des projets, des idées, des envies pour Roscoff et qui souhaitent s'impliquer dans la vie communale.

Pour présenter sa candidature, merci de rédiger un courrier ou un mail à l'attention de Mme la Maire.

**Mairie de Roscoff**  
6, rue Louis Pasteur - 29680 ROSCOFF  
[secretariat.mairie@roscoff.fr](mailto:secretariat.mairie@roscoff.fr)

## Balades en triporteurs pour les résidents de l'Ehpad Saint Nicolas

L'association Ami Cyclette en Pays de Morlaix rassemble des bénévoles souhaitant partager des moments de convivialité avec les personnes âgées, handicapées ou isolées lors de balades au grand air. Grâce à des triporteurs électriques, il est possible de transporter deux personnes à l'avant ou un fauteuil roulant pour des promenades en toute quiétude. En lien avec Sophie Cornily, adjointe aux affaires sociales, Hervé Le Bars, conseiller municipal et le CCAS de la ville de Roscoff, l'association a proposé aux résidents de l'Ehpad Saint-Nicolas à Roscoff des balades de 15 à 20 minutes en triporteurs sur le vieux port. Près de 15 résidents ont profité de cette activité qui sera renouvelée.

**Contact : [amicyletpepd@gmail.com](mailto:amicyletpepd@gmail.com) - [www.amicyclette.fr](http://www.amicyclette.fr)**



## Enseignement bilingue à Roscoff

En Bretagne, le breton est la seconde langue la plus parlée après le français. Elle est présente naturellement dans notre quotidien, noms de lieux, de personnes, médias, internet, réseaux sociaux, édition, centres de loisirs et de plus en plus dans le monde professionnel. L'école Les Moguerou offre le choix entre un enseignement monolingue et un enseignement bilingue français-breton (dès la petite section).

**Renseignements :**  
**Ecole publique les Moguerou - 02 98 69 72 24**  
[ec.0291073j@ac-rennes.fr](mailto:ec.0291073j@ac-rennes.fr)

## Chapelle Sainte Anne : des travaux intérieurs prévus en 2022

La chapelle Sainte Anne est un lieu d'exposition ouvert aux associations roscovites. Depuis cet été, cet espace est également ouvert aux artistes extérieurs.

La ville reçoit de nombreuses candidatures pour exposer à l'Abri du Canot de Sauvetage, lieu d'exposition depuis 2015. Face à cette forte demande, la commune propose dorénavant aux artistes extérieurs de louer la Chapelle Sainte Anne (les associations roscovites disposeront toujours de la gratuité). Pour 2022, la ville souhaite réhabiliter l'intérieur de l'édifice. L'espace de 40 m<sup>2</sup> sera équipé de cimaises et d'un éclairage adapté. Un espace sera dédié à l'historique de la Chapelle Sainte Anne.

**Renseignements et réservations :**  
[secretariat.mairie@roscoff.fr](mailto:secretariat.mairie@roscoff.fr) - 02 98 24 43 00



## Animations estivales : un agenda « presque » normal

Après une année 2020 perturbée et un premier semestre 2021 de même acabit, les festivités estivales sont de retour à Roscoff.

### 3 RDV hebdomadaires gratuits

Les habitants et visiteurs peuvent à nouveau profiter du festival « Place aux Mêmes » qui se déroule chaque mercredi à 18h00 à la salle polyvalente mais aussi des « Vendredis du Port », concerts organisés au niveau de l'aire de pétanque de 18h30 à 20h00 chaque vendredi. Enfin, différents spectacles de rues sont proposés tous les dimanches à 16h00 au square Le Jeune (Un Dimanche au Square).

### D'autres événements organisés par la ville

La ville organise également cet été, deux traversées de la Baie du Laber, le 21 juillet et le 19 août. Des olympiades pour le jeune public seront organisées le 12 août à la plage de Roch'Kroum. La traditionnelle bénédiction de la mer se déroulera le dimanche 15 août, les plaisanciers sont invités à participer à ce rassemblement sur l'eau (départ à 10h00 et messe à 11h00 à l'église).

### Fête de l'Oignon : 21 et 22 août

La ville pourra organiser la traditionnelle Fête de l'Oignon de Roscoff (21 et 22 août). Elle adaptera les différentes animations proposées en fonction des préconisations émises par la Préfecture du Finistère. La ville recommande aux habitants et estivants de consulter l'agenda de l'Office de Tourisme qui est régulièrement actualisé durant l'été.



**Tous les événements restent conditionnés par l'évolution de la crise sanitaire. Merci de votre compréhension.**



Depuis plusieurs mois, le dossier de construction du centre nautique nous inquiète. L'appel d'offres infructueux pour les 3 lots les plus importants laisse supposer une augmentation sensible du montant de ce projet déjà très coûteux, au détriment de certains projets promis tel que le pump park (parc multisports) pour enfants et adolescents dont nous avons programmé l'étude au budget 2019

et qui aurait pu être réalisé cette année... d'autres projets seront également abandonnés sachant la situation financière de la commune, et l'impossibilité de tout nouveau recours à l'emprunt. Une saison estivale se prépare longtemps à l'avance. Force est de constater que le quartier de la grande grève, pourtant très fréquenté, n'est plus entretenu : enrochement de protection instable, tables de pique-nique et bancs non remplacés, plongeoir enlevé... cela est bien préjudiciable pour tous les amoureux de cette plage.

Enfin, nous avons créé cet hiver l'association « Roscoff Nouveaux Horizons » qui fédérera tous les Roscovites qui partagent nos

idées, nos convictions et veulent s'investir dans l'intérêt de notre ville. Compte tenu du déconfinement progressif, nous ne manquerons de vous inviter rapidement à travailler ensemble et être force de proposition avec les élus minoritaires de notre groupe.

*Gilbert CHAPALAIN,  
Marguerite ROBIN,  
Jean-Luc DERRIEN,  
Maël DE CALAN,  
Joseph QUEMENER*

## Joël et Dominique : la musique dans la peau



De gauche à droite : Ewen, Joël, Dominique et Damien ont sonné en famille à l'occasion du mariage de Damien, en Pologne.

**Joël et Dominique Corre sont des musiciens roscovites. Depuis de nombreuses années, ce couple participe à l'animation de la ville en jouant bénévolement à l'occasion de diverses manifestations. (ils ont récemment animé les rues à l'occasion de la réouverture des commerces et des terrasses le 19 mai dernier)**

Tout Roscovite a déjà été interpellé par le doux son de la bombarde et de l'accordéon résonnant dans les rues de la ville. Aux manettes, Joël et Dominique, un couple de sonneurs discret qui prend plaisir à animer les rues de Roscoff pendant l'été mais pas que... ils jouent aussi à l'occasion de fest-deiz ou fest-noz aux quatre coins du Finistère.

Joël est originaire de Roscoff, Dominique de Saint-Pol-de-Léon. Lui, ancien magasinier à la Brittany Ferries, est à la retraite depuis 2 ans. Elle, exerce la profession d'assistante maternelle et cessera son activité après l'été.

Plus jeune, le couple avait soif d'aventure, ils se sont rencontrés sur un voilier et ne se sont plus jamais quittés. Amoureux de Roscoff, il décide de s'y installer et de fonder une famille. Damien, leur fils, naît peu de temps après. La culture bretonne a une place importante dans la vie des Corre mais aucun ne joue de la musique, du moins à cette époque. Joël découvre que Damien dispose d'une bonne oreille musicale et décide de l'inscrire au Bagad de Saint-Pol-de-Léon. Constatant que Damien

s'épanouit dans la pratique, il décide de l'accompagner en jouant de la bombarde. Son ami Michel Jammet s'adonne au même plaisir avec sa fille. Le quatuor se retrouve alors régulièrement pour répéter.

La musique traditionnelle bretonne surtout quand il s'agit de la musique à danser est très complexe car il faut marquer les temps et cela ajoute une difficulté supplémentaire à la pratique. Joël, à force de travail et avec l'aide d'autres musiciens avertis comme Max Jacob, devient bon musicien. Avec Michel, ils rejoignent l'association de danse bretonne Ar Boutou Nevez en 1998 et s'adonnent à leur passion en sonnant régulièrement. Dominique tombe aussi dans la marmite à musique. Elle se prend d'affection pour l'accordéon diatonique et après une formation intensive de trois mois en autodidacte, elle peut accompagner son mari et son fils. La passion pour la musique grandit, la famille aussi : un deuxième garçon voit le jour, il s'agit d'Ewen. En 2003, Dominique rejoint Michel et Joël pour former le trio « Carton Rouge ». Le groupe fait la connaissance du cercle de Guiclan avec qui des liens forts se tissent. En 2008,

Michel quitte l'aventure et le couple décide de former le duo « Jo et Domi ». Le petit dernier, Ewen, rejoint aussi le Bagad de Saint-Pol.

La musique a permis au couple de voyager, de créer de nombreux liens amicaux mais aussi de resserrer les liens familiaux. Leur plus grande fierté ? Avoir transmis le goût de la musique et du bénévolat associatif à leurs enfants. Aujourd'hui, Joël développe sa passion à travers d'autres instruments : small pipe, veuze et bientôt bouzouki (instrument grec à cordes). Vingt-six ans après leurs débuts, la passion pour la musique est toujours présente. Avec leur cousin et chanteur Jean-Yves Gilet, ils forment également le trio Quenderu qui explore le registre breton.

La COVID n'a pas épargné le couple qui a dû comme de nombreux artistes se mettre en sommeil. Mais l'horizon s'embellit et nos musiciens trépignent d'impatience de retrouver la scène et les amis, et surtout de faire perdurer la musique au sein du cocon familial car ils sont grands-parents... le clan Corre n'a pas fini de nous faire danser !